Point de presse de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur le dossier syrien et l'application du plan présenté par M. Kofi Annan, envoyé spécial de l'ONU, Washington le 12 avril 2012.

2012-04-12

Je vais vous dire un mot du dossier syrien, puisque nous sommes à un moment tout à fait crucial.

Comme vous le savez, M. Kofi Annan, envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies et de la Ligue arabe, a présenté un plan en six points. Le régime de Damas et l'opposition ont accepté en principe ce plan. Je constate que le régime n'a pas tenu ses engagements jusqu'à aujourd'hui : il n'a pas retiré ses forces des sites urbains ; il n'a pas renvoyé ses troupes dans les casernes comme il s'y était engagé ; il continue à bombarder Homs de manière tout à fait disproportionnée avec les actes de résistance qui peuvent s'y dérouler. Des incidents se sont produits à la frontière turque. Vous avez entendu tout à l'heure un point sur l'augmentation spectaculaire du nombre de réfugiés qui tente de traverser la frontière. En résumé, la situation ne cesse de se dégrader et la date prévue de cessez-le-feu, le 10 avril, n'a pas été respectée.

M. Mouallem, le ministre des Affaires étrangères syrien, vient d'envoyer une lettre à Kofi Annan dans laquelle il annonce que demain à 6 heures heure locale le cessez-le-feu sera effectif. J'ai une confiance extrêmement limitée dans cet engagement. Ce n'est pas la première fois que le régime de Damas ne respecte pas ses engagements.

Nous allons voir demain ce que Kofi Annan dira au Conseil de sécurité. Ce que la France souhaite, si Kofi Annan s'estime en mesure de poursuivre sa mission, c'est que le Conseil de sécurité puisse adopter, le plus rapidement possible, une résolution permettant d'envoyer sur le terrain une mission robuste d'observateurs qui puisse être libre de ses mouvements, sans dépendre du régime de Damas, pour vérifier la réalité des engagements pris par les parties ; essentiellement le régime puisque c'est lui qui porte, pour l'essentiel, la responsabilité de la répression. Voilà où nous en sommes et la journée de demain va être de ce point de vue tout à fait décisive.

Q - Et si Damas ne commence pas à mettre en œuvre le plan de...

R - C’est l’autre hypothèse. Si Kofi Annan estime qu’il n’est plus en mesure de poursuivre sa mission, la France pense que le Conseil de sécurité devra étudier d’autres mesures. Toujours dans l’hypothèse optimiste - entre guillemets - où Kofi Annan nous indiquerait que les choses avancent, je le répète ce mécanisme d’observation sur le terrain nous paraît essentiel. Après un entretien avec Serguei Lavrov, je constate que nous sommes d’accord sur ce point, ce qui est déjà très positif.

Q - Cela signifie que les chances d’adoption d’une résolution au Conseil de sécurité sont plus grandes qu’elles ne l’ont été il y a quelques temps ?

R - Une résolution mettant en place le mécanisme de surveillance du plan de Kofi Annan, et qui traite de la question humanitaire devrait pouvoir être adoptée très rapidement. Il faudrait ensuite que les Nations unies soient capables d’envoyer une mission sur le terrain dans des délais très courts.

Q - Dans le cas où les choses se passeraient mal, quel degré de coercition devra pouvoir...

R - Nous en reparlerons à ce moment là.

Q - Vous avez pu voir Serguei Lavrov en tête à tête ?

R - Oui. J’ai eu un entretien avec lui, essentiellement sur la Syrie. La France estime qu’on ne peut pas mettre sur le même plan un régime et sa politique de répression, qui s’est montré totalement obstiné dans son refus des réformes, et la résistance de gens qui essayent de se défendre. Il ne faut pas oublier que si le régime avait accepté de prendre en compte les aspirations de son peuple à la liberté et à faire des réformes, on n’en serait pas là. Je vous rappelle par ailleurs que les manifestations en Syrie avaient commencé de manière pacifique. Aujourd’hui, les opposants syriens sont en état de légitime défense.

Je ne crois pas du tout à ces attaques terroristes dont on nous parle ; nous avons là une divergence d’appréciation. En revanche, nous sommes d’accord pour soutenir la mission de Kofi Annan. Nous soutenons son plan en six points qui comporte aussi un processus politique avec des élections libres qui permettent au peuple syrien de choisir son destin. Et nous sommes aussi d’accord pour dire que si le cessez-le-feu est en fait respecté, il faudra être en mesure de le vérifier sur le terrain en envoyant une mission des Nations unies. Peut-être que l’on verra une opportunité ou une fenêtre qui s’ouvrira.

Q - Pensez-vous qu’il pourrait y avoir un communiqué commun du G8 demain assez fort sur la Syrie ?

R - Je n’en suis pas sûr, car le G8 n’est pas le Conseil de sécurité. C’est au Conseil de sécurité que les choses se passeront.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 13 avril 2012

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/259871-point-de-presse-de-m-alain-juppe-ministre-des-affaires-etrangeres-et-e